



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION
POUR L'INTERDICTION
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

109^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIAC

**Point 6 (c) de l'ordre du jour – Élimination du programme d'armes
chimiques syrien**

**Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. François
Alabrune,**

Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,

Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

La Syrie a adhéré à l'Organisation en 2013. Nous savons que le régime de Bachar el-Assad a employé des armes chimiques, et poursuivi un programme offensif de grande ampleur. Ceci a notamment été établi par le travail minutieux, rigoureux et patient de la DAT, qui a permis de reconstituer les contours de ce programme chimique syrien, du développement, à la production, au remplissage de munitions.

Les déploiements des équipes du Secrétariat technique depuis la chute du régime ont confirmé l'étendue des informations qui avaient été volontairement cachées. C'est ce qui a été mis en lumière lors du dernier briefing sur les activités menées en Syrie, du 23 mai dernier.

Nous saluons la volonté des nouvelles autorités de coopérer avec l'Organisation. Nous mesurons également l'ampleur et le nombre de défis auxquels les autorités syriennes font face aujourd'hui.

Nous reconnaissons en outre le caractère inédit de la situation que connaît la Syrie, qui doit appeler notre plus grande vigilance pour apporter des réponses adaptées, permettant la clôture effective de ce dossier.

Afin d'éviter la dissémination et la prolifération de ces armes, des mesures doivent être prises rapidement, sous la supervision du Secrétariat technique, afin de sécuriser dans un premier temps, et d'évaluer puis de détruire de façon vérifiée dans un second temps, ces stocks et capacités de production, de manière à éviter tout détournement.

Nous saluons le travail des autorités syriennes mené avec le Secrétariat, montrant leur réelle volonté d'agir rapidement et de détruire les éléments d'un programme caché, dont elles ont hérité.

La Syrie et le Secrétariat peuvent compter sur le soutien de la France pour répondre à ces défis et mener à bien ces différentes étapes menant à la destruction puis à la vérification.

Nous devons veiller collectivement à ce que le Secrétariat technique dispose des capacités techniques et logistiques nécessaires pour mener à bien sa mission en Syrie, qui est au cœur du mandat de l'Organisation.

Le succès de l'Organisation sur ce dossier sera une étape cruciale dans le travail que nous conduisons, ensemble, depuis l'entrée en vigueur de la Convention il y a plus de 30 ans.

Ce travail répond à une nécessité de sécurité pour la région, et contribuera à la construction d'un monde exempt d'armes chimiques.

L'OIAC, son Directeur général et ses équipes pourront compter sur notre soutien.

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil et publiée sur Catalyst et sur le site officiel de l'OIAC.

Je vous remercie./.